



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cotisation foncière des entreprises

Question écrite n° 99805

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'imposition à la taxe foncière de bâtiments précédemment dédiés à une activité professionnelle. En effet, cette fiscalité pénalise financièrement les artisans à la retraite qui ont participé au développement économique du territoire et se retrouvent contraints d'acquitter les ordures ménagères d'un local vide de toute occupation. Dans ce contexte précis, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99805

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2016](#), page 8126

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)